



AMAILLOUX

• Bulletin municipal 2019 •

SOMMAIRE



Page n°	2 - Edito
	3 - Budget 2018
	5 - Commission voirie
	9 - Commission cadre de vie & embellissement de la commune
	14 - Commission services aux personnes & CMJ
	20 - Commission bâtiments
	25 - Commission communication & vie associative
	29 - Associations communales
	45 - Annuaire des artisans & entreprises
	46 - Informations diverses
	47 - Tarifs de location des salles
	48 - Etat civil 2018 et agenda 2019





Chers lecteurs,



Amailloux restera Amailloux : telle a été la volonté exprimée en juin 2018 par le Conseil Municipal lors du vote sur la création d'une commune nouvelle. Cette décision collective résulte d'une analyse approfondie des enjeux territoriaux, financiers, managériaux, que constituait un éventuel regroupement avec Adilly, Fénéry, Saint Germain de Longue Chaume.

Parmi vous, pour ceux qu'une alliance chagrina, c'est à l'évidence un soulagement, voire la fin d'une hérésie. Pour les autres, il faut y voir en revanche les premiers pas d'une réorganisation territoriale anticipée, qui tôt ou tard, s'imposera à l'ensemble des communes rurales, sous la forme de mariages imposés. Force est de constater que cette méthode a fait ses preuves auparavant, dans le cadre des intercommunalités. Le dossier n'est donc pas définitivement clos, il est simplement en sommeil. Amailloux reste donc Amailloux, pour l'instant.

Cette année encore, les nombreuses réalisations montrent à quel point votre commune est vivante : aménagement du stationnement impasse Saint Jean, création d'un nouveau chemin de randonnée à Jussay, finalisation du Parc de la Liberté, etc... Pour nombre d'entre vous, la valorisation de l'espace de loisirs de la Touche et la réouverture du pôle multiservices marqueront 2018. Vous aurez plaisir à découvrir ces chantiers en lisant ce bulletin municipal.

Cette dynamique amorcée depuis 4 ans témoigne à la fois de la volonté municipale de miser sur l'attractivité communale, d'un état financier convenable qui nous permet encore d'investir dans des opérations structurantes, et de l'engagement affirmé de vos élus dans des projets parfois complexes.

Mais construire est une chose, faire vivre en est une autre. Lorsque les promeneurs du dimanche flânent autour de l'étang communal aménagé, que les pêcheurs y taquinent le poisson tandis que d'autres font quelques emplettes au pôle multiservices ou se restaurent au Petit C'Amailloux lors d'une fête communale, les projets réalisés par la Municipalité ou pilotés par les associations prennent alors tout leur sens : ils vivent ! Leur pérennisation dépendra d'abord de l'utilisation que vous en ferez.

Conseillers municipaux de tous âges, représentants et bénévoles associatifs, personnel communal, amaliens et amaliennes, je vous remercie sincèrement pour votre participation, votre engagement, votre créativité et votre positivisme. Je vous souhaite une excellente année 2019, pleine de belles aventures humaines, et vous invite à la cérémonie des vœux le :

Bonne et heureuse année 2019 !

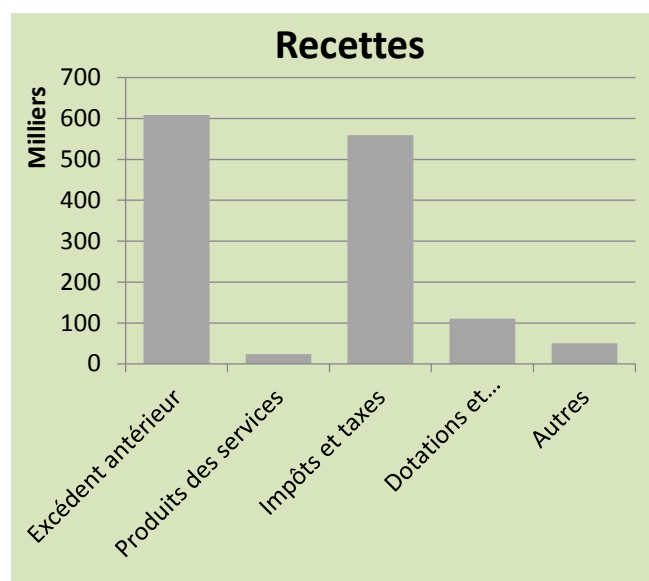
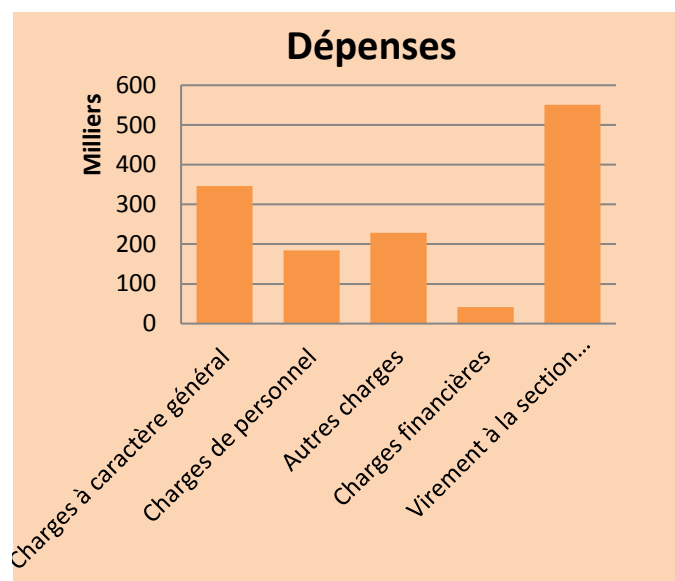
Nathalie Brescia.



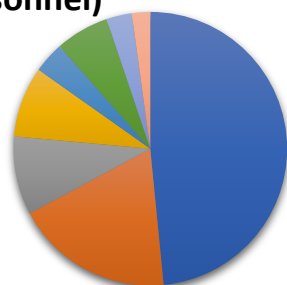


BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	346 300	Excédent antérieur	608 119
Charges de personnel	184 171	Produits des services	23 600
Autres charges (ex : sécurité incendie, SIVU, versements CCPG, subventions associations, dégrèvements, indemnités, ...)	228 853	Impôts et taxes	559 224
Charges financières	41 300	Dotations, subventions, FCTVA	110 640
Virement à la section investissement	551 233	Autres (ex : locations communales, remboursements exceptionnels...)	50 274
	1 351 857		1 351 857



Répartition des principales charges de fonctionnement (hors personnel)



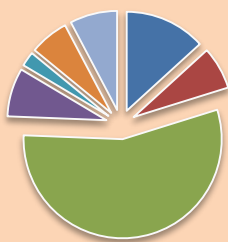
- Voirie (entretien des voies, réseaux, fournitures, location matériels, fauchage, broyage, PATA,...)
- Entretien du bâti communal (ex : logements, salles, fourniture petit équipement...)
- Consommation énergétique (ex : éclairage, eau, combustibles, carburants ...)
- Entretien des espaces verts (ex : tonte, débroussaillage, nettoyage ...)
- Taxes foncières
- Prestations extérieures (ex : gestion des déchets, maintenance)
- Assurances

BUDGET D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Déficit antérieur	186 286	Excédent capitalisé	539 303
Réhabilitation du bâti communal : <i>menus travaux mairie, toitures, travaux logements locatifs et commerces, ...</i>	98 000	Virement de la section de fonctionnement	551 233
Travaux d'aménagement : <i>parking impasse St Jean, reprise signalétique communale, aménagement espace du Calvaire, rénovation route Fourchelimier, aménagement espace loisirs de l'étang, provisions futurs chantiers...)</i>	780 464	FCTVA (retour sur investissement)	34 961
Acquisition de matériels divers (<i>tracteur, petits matériels ...</i>)	111 500	Autres (<i>emprunt tracteur, vente logement communal, ...</i>)	113 339
Immobilisations	33 500	Subventions	169 131
Emprunts et dettes	89 403	Excédent antérieur	-
Autres	108 814		
	1 407 967		1 407 967

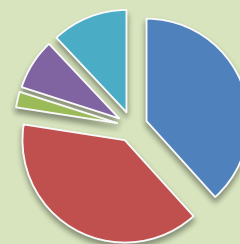
Dépenses

- Déficit antérieur reporté
- Réhabilitation du bâti communal
- Travaux d'aménagements
- Matériels divers
- Immobilisations
- Emprunts et dettes
- autres



Recettes

- Excédent capitalisé
- Virement de la section fonctionnement
- FCTVA et capitalisation
- Autres
- Subventions



Sur ce budget 2018, on notera une faible part des charges de personnel (13.6% des dépenses totales). Les frais de fonctionnement sont quasi-constants par rapport à 2017, après avoir connu une diminution depuis 2015. La maîtrise de ces deux postes permet de dégager une C.A.F (capacité d'autofinancement) intéressante, représentant 39% des recettes d'investissement.

Une tendance marquée pour l'investissement ressort : 63% des dépenses sont affectés aux travaux d'aménagement et de réhabilitation du bâti, principalement dans les secteurs de la voirie et du cadre de vie. A noter cette année un investissement pour l'acquisition de matériel.



2018 : des actions d'entretien, de nouveaux aménagements, un inventaire sur la signalisation et l'arrivée..... d'un tracteur !

En voirie, l'entretien constitue le maître mot dans la vie de nos communes, où les conversations tournent abondamment autour de ce vaste sujet.

Entretien des voies communales et chemins ruraux :

- **Fauchage des haies, broyage des fossés, élagage des haies**

Pour la 3^{ème} fois consécutive, la prestation a été confiée à l'entrepreneur Cyril FRAGU selon un échancier identique aux années antérieures.

Le coût annuel de la prestation est resté inchangé : **14 227,20 €**

- **Point à Temps Automatique (PATA)**

Un effort particulier a été consenti cette année afin d'améliorer un entretien optimal de la bande de roulement sur nos voies communales. Le tonnage en PATA a donc été porté à 12 tonnes au lieu de 10 tonnes en 2017

Coût de l'intervention : **11 088,00 €**

- **Entretien des chemins communaux**

25 chemins recensés ont nécessité l'apport de cailloux pour comblement des trous et amélioration des accès et des voies de circulation. De cet entretien régulier, dépendra la qualité de nos chemins ruraux publics qui, est-il besoin de le rappeler, sont accessibles à tous.

Coût approximatif de cette opération : **3 267,41 €**

A noter que 5 autres chemins devront faire l'objet d'actions plus importantes en matière de terrassement, d'empierrement ou de création de fossés. C'est le cas en particulier pour 2 chemins sur Puyravault, dont celui reliant les Grolleaux. Autres chemins nécessitant une action prochaine : le chemin des Soriettes, celui de la Châtaigneraie et enfin, ce n'est pas un scoop, celui qui chaque année se transforme en « plan d'eau » : le parcours démarant des 5 chemins en direction de la Largère.



- Réfection du chemin entre Sainte Marie et la Haute Roche



Ce chemin figurait déjà depuis plusieurs mois dans la liste des chemins à restaurer en priorité. C'est désormais mission accomplie depuis quelques semaines : terrassement, empierrement, création de fossés et aménagements d'accès aux parcelles.

Ces prestations concernant l'ensemble des chemins ont été réalisées en interne. Un grand merci à Jean-Luc notre employé communal affecté principalement à la voirie, pour le travail accompli.

Coût des travaux : **6 788,16 €**

D'autres aménagements ont nécessité le recours à des entreprises extérieures.

- Réfection de la bande de roulement entre Fourchelimier et le Fontenioux

Des zones chaotiques ayant été signalées à de nombreuses reprises suite à des malfaçons, la Société Colas est donc intervenue cet été sur plusieurs périmètres de cette zone par un reprofilage et la mise en œuvre d'enrobés à froid.

Coût de cette intervention : **11 927,05 €**

- Aménagement des parkings Impasse St Jean et autour du calvaire



C'est également l'entreprise COLAS qui a été retenue pour réaliser les travaux de terrassement, d'empierrement et de revêtement en enrobés sur ces deux parkings. La pose de jardinières finalisera cet aménagement après celle déjà réalisée des bornes en bois, de deux portiques et des peintures au sol.

Coût de ces travaux et installations : **23 117,46 €**

- Inventaire sur la signalisation

L'ensemble des conseillers municipaux s'est prêté volontiers à cet exercice qui a permis de recenser les points à améliorer :

- ✓ panneaux indicateurs de lieux-dits défraîchis ou illisibles
- ✓ absence de balises de croisement à certaines intersections
- ✓ panneaux de signalisation routière abîmés
- ✓ nécessité de miroirs à des endroits dangereux

L'agrégation de ces différents points a conduit à une commande groupée. Ces panneaux, miroirs ou balises seront mis en place au cours de l'hiver.

Coût de cette commande : **4 899,60 €**

- Acquisition d'un tracteur

Cela n'a certainement pas échappé à beaucoup d'entre vous : un tracteur bleu parcourt les rues et chemins de notre territoire communal depuis quelques mois. Après consultation de plusieurs professionnels et discussions au sein de la commission voirie, le conseil municipal a donc validé l'achat d'un tracteur d'occasion récente (2500h) de marque New Holland dont la puissance est de 95 ch. L'achat a été conclu avec l'entreprise Allin-Agri et l'entretien sera réalisé localement par le garage HERBRETEAU, spécialisé en mécanique agricole, à Saint Germain de Longue Chaume.



Coût de cet achat : **52 000 € TTC**

- Autres travaux

Des actions moins coûteuses mais tout aussi importantes ont été menées dans le but d'améliorer le quotidien et la sécurité des amaliens : création d'une zone busée rue du bas château (2693,51€) afin d'élargir et de sécuriser la route, résolution de problèmes d'inondation rue de Gâtine et impasse st Jean, création d'une courbe matérialisée au sol virage de l'étang, surveillance régulière des hameaux et création d'une passerelle à Jussay. Ce dernier point était à l'ordre du jour depuis plusieurs années : après acquisition finalisée d'un terrain puis réalisation d'un sentier et d'une passerelle en bois qui sera terminée prochainement, un circuit pédestre permettra désormais de relier Amailloux à la commune voisine d'Adilly.

PROJETS : 2019

Outre les travaux habituels d'entretien courant des voies communales et la vigilance sur certains problèmes en particulier d'inondation et de sécurité au quotidien, les projets 2019 devraient se dérouler selon deux axes principaux :

- poursuite de l'aménagement des chemins ruraux recensés et mentionnés dans cet article
- réaménagement de voirie existante : début de l'étude et de la réalisation des travaux d'aménagements rue de la Touche, voie principale d'accès au lotissement communal. Ces travaux concerneront d'une part le contrôle des réseaux existants en matière d'eau potable, d'eaux pluviales (résolution de problèmes d'inondation), d'assainissement collectif, de téléphonie et d'électricité (pose prévue de nouveaux lampadaires). D'autre part, des aménagements à l'étude et sur proposition de la commission voirie verront le jour : trottoirs, parkings, aménagements sécuritaires, sentiers piétons, etc....
- S.P.A.N.C. (Système Privé d'Assainissement Non Collectif) : la réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectif (A.N.C.) sur la commune, entamée en 2016, menée par le SMEG et la mairie, a permis à une trentaine de foyers de se mettre aux normes. Ces bénéficiaires ont pu compter sur les aides de :



Membres élus de la commission voirie : Sébastien Brillanceau, Eric Guillon, Patrick Liaud, Franck Brottier et Jean-Michel Lumineau. Merci également aux membres non élus : Christian Veillon, Joël Alberteau et Michel Merceron.

- l'Agence de l'Eau Loire Bretagne qui a versée 151 493,90 € de subvention pour AMAILLOUX.
- du Conseil Départemental 79 a versé 22 950 €.
- la mairie qui rembourse la somme de 60 € (coût de la visite « diagnostic »), à chaque propriétaire ayant réalisé son A.N.C. certifié conforme par le SMEG. Soit à ce jour un montant de 1800 € d'aides versées par la commune.

Patrick Liaud, 1^{er} adjoint voirie
amaillouxvoirie@orange.fr

FICHE PRATIQUE

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : PRINCIPAUX DISPOSITIFS



SYNDICAT MIXTE
DES EAUX
DE LA GATINE

LES FILIERES CLASSIQUES

Prétraitement primaire

1 fosse toutes eaux 3000 litres pour 5 EH*

1000 litres par chambre supplémentaire

Le bac dégraisseur est nécessaire si la fosse est à plus de 10 mètres du bâtiment

Traitement secondaire

Dispositif	Dimensionnement pour 5 EH*	Etude de sol	Observations
Tranchées filtrantes	45 ml à 50 ml (+ 15 ml par EH supplémentaire)	Oui Sol en place	Adapté aux sols filtrants
Filtre à sable non drainé	25 m ² (+ 5 m ² par EH supplémentaire)	Oui Sol reconstitué	Adapté aux sols partiellement filtrants
Filtre à sable drainé étanche	25 m ² (+ 5 m ² par EH supplémentaire)	Non Sol reconstitué	Adapté aux sols peu perméables (argile)
Terre d'infiltration en terrasse	25 m ² au sommet (+ 5 m ² par EH supplémentaire)	Non Sol reconstitué	Adapté aux terrains ayant une pente importante (= 10 %)
Terre d'infiltration	25 m ² au sommet (+ 5 m ² par EH supplémentaire)	Non Sol reconstitué	Adapté aux terrains inondables ou rocheux

*1 EH = 1 pièce



LES FILTRES COMPACTS

Prétraitement

1 fosse toutes eaux : dimensionnement dépendant du filtre compact associé (3000 litres ou 4000 litres 5 EH*)

Traitement

Il existe plusieurs modèles de filtres compacts (laine de roche, zéolithe, copeaux de coco, sable, noisettes, pin...)

Dimensionnement

Pour 5 EH*, ces filtres occupent une surface allant de environ 1 m² (filtre à laine de roche) à 10 m² (sable)



LES MICROSTATIONS

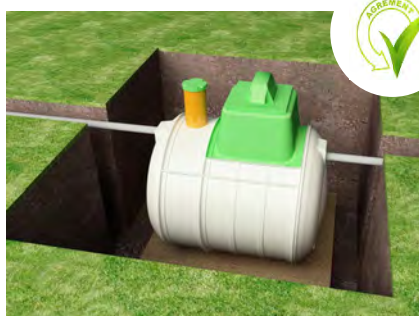
Prétraitement et traitement ultra compact

Dispositif adapté aux faibles surfaces de terrain

Ces dispositifs sont composés de 1, 2 ou 3 cuves selon le modèle, pour une emprise au sol totale allant de 1.2 m² à 7 m² pour 5 EH*

Non adapté au fonctionnement par intermittence (résidence secondaire, gîte...)

Nécessité d'un raccordement électrique.



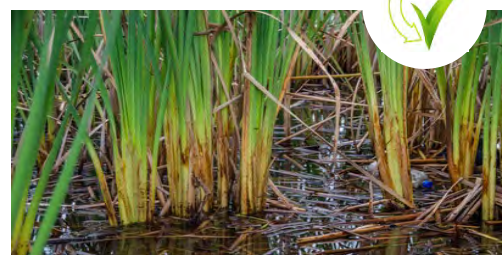
LES FILTRES PLANTES

Prétraitement :

Ces filtres peuvent être mis en place avec ou sans fosse toutes eaux

Traitement :

Filtres plantés de végétaux
Surface minimale de 20 m²





Espace de loisirs de la Touche : détendez-vous !

C'est l'histoire d'une belle aventure, née d'un étang communal presque oublié à l'entrée du bourg Aujourd'hui, c'est un autre paysage, valorisé, qui s'offre aux visiteurs, aux passants et aux habitants.

Un site multi-activités

Le projet d'aménagement d'un espace de loisirs autour de l'étang de la Touche a été présenté au public intéressé lors de la réunion publique du 6 mars 2018, en présence du maître d'œuvre (cabinet URBA 37), des entreprises partenaires (M.Ry, Idverde 79, Obojardins, Billaud Segeba) et des conseillers municipaux. La volonté de la Municipalité a été de créer un **espace récréatif verdoyant, pratique, accessible, exploitant au mieux les points forts du relief, et s'intégrant dans son environnement immédiat**. D'où la prédominance du bois dans le choix des matériaux.

Le site offre désormais :

- un **parcours sportif** composé de 7 aires d'entraînement : barres fixes, barres parallèles, mur de varappe, atelier "pompes et abdominaux", échelle horizontale, hutte à grimper, barres asymétriques ;

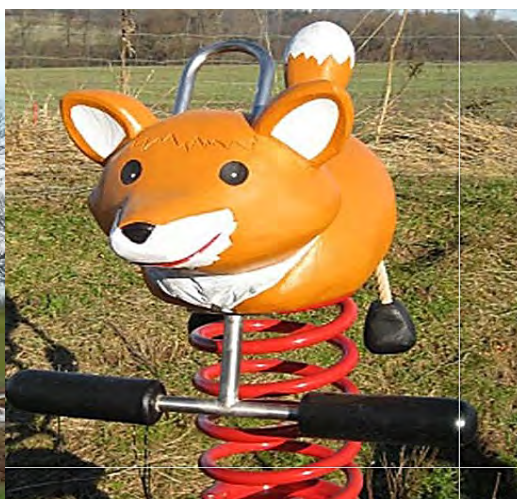


Ateliers du
parcours sportif

- **d'aires de jeux** comprenant balançoires dont une à bascule, maisonnette, jeux à ressorts, jeu de cordes, bateau ludique, toboggan et tyrolienne ;



Bateau de pirates celui de
Barbe Noire ou Barbe Rousse ?



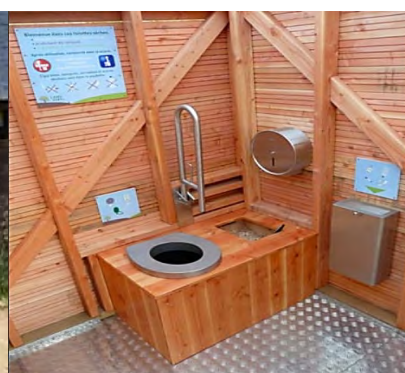
- d'un **parcours de promenade** autour de la pièce d'eau, agrémenté de bancs et empruntant des pontons pour préserver les zones humides ;



- d'aires de pique-nique (kiosque, tables, assises, poubelles) ;



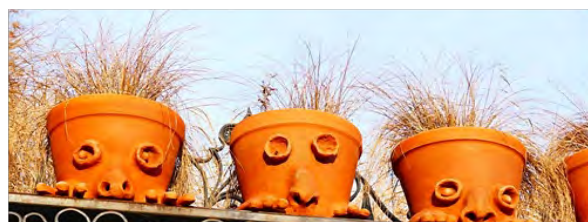
- d'un **parcours de pêche**, (ponton, réserve de pêche, pêcherie) ;
- d'une plate-forme d'accès pour les pompiers (l'étang est classé " réserve incendie") ;
- d'un pompage pour alimenter l'arrosage du stade municipal ;
- d'une zone de stationnement végétalisée ;
- de toilettes sèches dotées d'une aire de compostage ;



Notons que l'ensemble du site est accessible pour les personnes à mobilité réduite (P.M.R)

Des travaux conséquents

Les principaux travaux, fortement tributaires de la météo, ont commencé en avril 2018 : terrassement, compactage, nivellement, enfouissement des réseaux d'alimentation en eau, mise en place du pompage pour le stade, renforcement de la plate-forme incendie et des aires de jeux, installations des structures jeux, sportives, sanitaires et du mobilier urbain, engazonnement, mise en place d'un règlement pour le site et d'un autre pour la pêche ...



Terrassement de la plate-
forme du kiosque



Installation des pontons



Installation des pontons de traverse



Travaux espace de loisirs étang de la Touche

Préparation des aires de jeux



Assemblage des
jeux (ici la
tyrolienne) avant
pose définitive



Pour autant, il reste à ce jour des éléments à créer : plantation d'arbres et de haies, fleurissement, implantation d'une signalétique d'ensemble. L'entretien du site, actuellement assuré par l'entreprise Neau Olivier (tonte) et les agents communaux, constitue un enjeu majeur.

Un financement maîtrisé

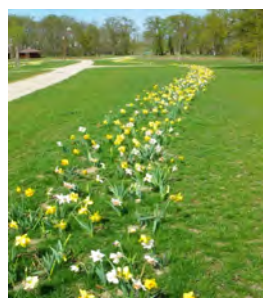
Le coût de cet aménagement s'élève à **275 585 € HT**, subventionné en partie par :

- la DETR (Etat) : **69 858,80 €**
- le Contrat de Ruralité (Etat) : **38 500 €**
- le FEADER (Europe) : **17 813 €**
- le CAP 79 (Conseil Départemental) : **40 960 €**
- réserve parlementaire : **2 000 €**
- commune : **106 453,20 €**

soit **169 131.80 €** d'aides diverses
(62% du coût total HT).

Un espace à vivre

Depuis son ouverture officielle le 4 août 2018, l'espace de



loisirs de la Touche voit déambuler promeneurs, pêcheurs, enfants, sportifs, et autres curieux. Déjà, une association communale de pêche est née, "On est dans les temps" (voir article page 41). Des projets artistiques, culturels et pédagogiques émergent. Il paraît même que des élèves de l'école d'Amailloux, intrigués par le bateau de pirates, mènent une enquête concernant un certain Barbe Rousse ... Un espace récréatif, qui respire, qui inspire et qui ne demande qu'à vivre.

Le cimetière se met au vert



Action phare 2018, l'engazonnement du cimetière a été réalisé à l'automne, par les agents communaux, afin d'optimiser son entretien et de nuancer sa forte minéralisation : les allées internes et les espaces inter-tombes de 10 à 50 cm ont été semés pour fleurissement vivace, ceux supérieurs à 50 cm ont été engazonnés et ceux inférieurs à 10 cm ont été cimentés. La reprise des grandes allées est à l'étude pour 2019. Rappelons que des binettes sont disponibles au public à l'entrée du site, pour que chacun puisse contribuer au bon entretien du site, et que vous pouvez déposer fleurs fanées et pots

décolorés dans les points de déchets prévus à cet effet (dans le cimetière à côté de la remise). Merci de respecter le tri sélectif !



Concours : à vos marques ! Prêt ? ... ratés !

Deux concours ont été lancés en 2018 : "L'animal imaginaire dans mon jardin" et "Les fleuries" nouvelle version. Mais à l'évidence, les graines n'ont pas poussé et seuls habitants ont joué. Dommage !



Jachères fleuries

Elles ont fort bien poussé cette année : l'entrée du bourg, via la RN 149, et l'entrée du lotissement du Terrier ont été illuminées de mille couleurs dès le mois d'août. Les maisons à insectes qui s'y trouvaient, après réparation bien méritée par Hélène et nos jeunes travailleurs de cet été, devraient retrouver leur emplacement prochainement. Un bel exemple de gestion différenciée de nos espaces verts communaux.



Réaménagement des points de collecte de tri sélectif

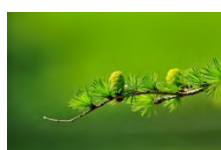


En 2016, un réaménagement du point de collecte en tri sélectif avait été réalisé à proximité des ateliers communaux. Ayant besoin de plus de place dans la cour des ateliers, il a été décidé de déplacer le point de collecte sur le parking du bar restaurant le Petit C'Amailloux : vous y retrouvez donc les deux collecteurs pour la Croix Rouge et un container à verres.

En 2018, un second cube aux verres a été installé par la CCPG au lieu-dit Puyravault.



Arbres de naissance



Sur 7 naissances courant 2018, seulement 4 arbres ont été plantés lors de la cérémonie du 1^{er} Décembre 2018, à l'entrée du bourg via la RN 149. La tradition se perdrait-elle ? Quelques arbres ont également été remplacés parce qu'abimés, morts ou disparus !

Nathalie Brescia & Frédéric Dayan

FICHE PRATIQUE



Association de plantes au jardin : la technique du compagnonnage

Le **compagnonnage**, consiste à **associer** certaines plantes entre elles, les planter ensemble pour leur influence bénéfique et réciproque les unes sur les autres.

Cette méthode utilise les **propriétés répulsives** ou **attractives** de certaines plantes pour éloigner, voire éliminer les insectes nuisibles sans pesticides chimiques industriels. Elle optimise la **croissance** et la **résistance** par des associations connues. En voici quelques exemples :

- Les Ombellifères (carottes, céleri, fenouil, cerfeuil, persil, coriandre ...) se protègent réciproquement.
- Les Légumineuses (lentilles, pois, fèves, haricots ...) enrichissent le sol en azote. Les associer à des plantes comme la tomate ou les cucurbitacées, qui ont besoin de cet apport, est conseillé.

Certaines plantes aromatiques, grâce à leurs odeurs particulières, peuvent éloigner voire éliminer des insectes nuisibles.

Quelques exemples d'association de plantes au jardin :

- ★ L'**ail** éloigne les insectes en général. Il s'accorde avec les carottes, betteraves, fraisiers et tomates. Ne jamais planter d'ail près des choux, haricots et pois.
- ★ L'**aneth** protège les carottes et concombres. N'hésitez pas à les planter ensemble.
- ★ Le **basilic** est un fort répulsif des mouches et moustiques. Il s'associe parfaitement avec les tomates, asperges, poivrons, piments, aubergines.
- ★ La **bourrache** attire les abeilles, fait fuir les limaces, réduit les doryphores, éloigne les vers des tomates. Elle est appréciée des pommes de terre, courgettes, choux, fraisiers, tomates.
- ★ La **capucine** attire les pucerons (il vous suffira ensuite d'arracher les capucines et de les brûler), éloigne les punaises des courgettes et des citrouilles. Elle s'accommode avec les radis, courgettes, choux, tomates.
- ★ Le **cerfeuil** réduit l'invasion des limaces.
- ★ La **lavande** éloigne les pucerons.
- ★ Les **œillets d'Inde** protégeront la plupart de vos plantes (pommes de terre, tomates, asperges, haricots, choux) des insectes nuisibles. A planter en bordure de votre jardin.
- ★ Le **thym** éloigne les mouches blanches, il protège les choux et brocolis.

Autres associations favorables de légumes :

- **Artichaut** : fève
- **Asperge** : haricot, persil, tomate
- **Aubergine** : haricots verts
- **Carotte** : poireau, oignon, laitue, pois, radis, tomate, haricot nain, ciboulette, coriandre, scorsonère, romarin
- **Céleri branche** : poireau, tomate, chou-fleur
- **Céleri rave** : radis, betterave, pois, haricot
- **Ciboulette** : carotte, concombre
- **Courge** : maïs, laitue
- **Cresson** : radis
- **Echalote** : betterave, fraisier, laitue, tomate
- **Épinard** : betterave, fraisier, laitue, haricot à rame
- **Fraisier** : bourrache, épinard, laitue, haricot nain, tomate, thym
- **Fève** : artichaut, maïs
- **Haricot** : pomme de terre, carotte, concombre, chou-fleur, fraisier, aubergine, maïs, chou, betterave, céleri, épinard, sarriette
- **Laitue** : chou-fleur, aneth, carotte, radis, fraisier, concombre, courge, poireau
- **Mâche** : poireau, oignon blanc
- **Maïs** : pomme de terre, concombre, courge, pois, fève
- **Navet** : pois, romarin, menthe
- **Panais** : oignon
- **Persil** : asperge, tomate
- **Poireau** : oignon, tomate, carotte, laitue, céleri, mâche
- **Pois** : navet, concombre, carotte, radis, maïs, pomme de terre, chou-rave
- **Pomme de terre** : haricot, maïs, chou, pois, fève, raifort
- **Radis** : pois, laitue, carotte, cresson, épinard
- **Tomate** : ail, oignon, carotte, asperge, céleri, poireau, basilic, persil



LES SOUVENIRS DE L'ANNEE

Retour en arrière en quelques mots & images

JANVIER : *repas des aînés*

C'est devenu une coutume en janvier pour les aînés ! Les élus, accompagnés des jeunes élus, ont accueilli et pris soin des 34 aînés de la commune qui se sont réunis pour passer un agréable moment tant gustatif que convivial au restaurant Le Petit C'Amailloux.

Cette année, Jean ROBERT a pu nous faire profiter de quelques douces notes à l'harmonica.

Les jeunes élus sont présents dès le matin pour la préparation de la salle et quittent les lieux lorsque le rangement est achevé. Ils sont généralement fatigués mais impatients de revivre ce moment.



En 2019, nous vous attendons le **samedi 26 janvier**. Les invitations seront envoyées fin décembre 2018.

FEVRIER : *collecte en faveur*

des Restos du Cœur

Les jeunes élus ont pris le temps de collecter des denrées alimentaires à Amailloux, cette année encore, afin de participer à l'action solidaire menée par les Restos du Cœur. Ils ont été ensuite chaleureusement accueillis par les bénévoles de l'antenne des Restos du cœur de Parthenay. Cette année, ils étaient accompagnés de Maud, habitante de notre commune et mamie tricoteuse. Des dizaines de petits vêtements confectionnés avec patience et amour ont été apportés en même temps que les 85 kg de nourriture.



MARS : rencontre avec les responsables du foyer des jeunes de St Germain

Depuis le lancement du conseil municipal des jeunes en septembre 2014, les jeunes élus évoquent régulièrement le souhait d'avoir un lieu de rassemblement dans la commune ; un endroit que l'on pourrait appeler « foyer des jeunes ». Afin de mieux appréhender le fonctionnement, l'organisation et les règles qu'imposent ce type d'association, ils ont demandé à avoir un retour d'expérience de nos jeunes voisins. Un temps d'échange constructif pour mener à leur tour une réflexion. Un projet qui pourrait peut-être voir le jour en 2019-2020.



AVRIL : quand le 1^{er} avril tombe le week-end de Pâques !

*Une occasion à saisir pour faire quelques blagues
dans la commune !*



Certaines rues avaient changé de nom le temps d'un week-end. Quelques panneaux ont été revisités ! Un doux mélange de poissons, d'œufs et de blagues !

Les jeunes élus sont d'ordinaire débordants d'imagination, et encore plus lorsqu'il s'agit de rigoler.

Un conseil pour 2019 : méfiez-vous, ils pourraient de nouveau sévir ;-)





MAI & NOVEMBRE : *commémorations*

Invités au même titre que les élus et les citoyens de la commune, les jeunes élus répondent présents aux différentes commémorations en complétant la cérémonie par un chant, un poème, des témoignages, une exposition, etc... Un devoir de mémoire partagé par plusieurs générations.

JUIN : *mini-trail enfants*

Cette année, la course des enfants s'est déroulée dans le bourg. La cinquantaine de jeunes coureurs a pu prendre le départ sous l'arche, comme les grands, et sillonner le tracé imaginé par les jeunes élus sportifs de la commission « sport, fêtes et animations » à travers le village de la Futaie. A l'image de la course pédestre destinée aux adultes, chacun avait un poste précis pour le bon déroulement de cette animation. L'arrivée sous l'arche et les applaudissements des supporters ont fait de ce moment un instant magique pour les plus jeunes avant de récupérer leur récompense.



JUILLET : *éclipse de lune totale*

La curiosité fait partie des traits de caractères de nos jeunes élus. Quelques-uns ont souhaité découvrir l'exposition en plein air proposée par l'association CAP79 le 27 juillet à Bressuire à l'occasion de l'éclipse de lune totale ; un phénomène exceptionnel qui n'arrivera pas avant plusieurs dizaines d'années. Malgré un temps quelque peu capricieux, nous avons pu voir l'évolution de l'éclipse et contempler Jupiter au télescope !

Nous avons ensuite rejoint la gâtine la tête dans les étoiles !

NOVEMBRE : activité intergénérationnelle



Et si on donnait de la couleur aux arbres de l'étang pour en faire un lieu de rencontre et de curiosité le temps des fêtes de fin d'année ??

L'imagination et l'entraide sont deux mots clés de ce moment intergénérationnel.

Petits et grands se sont réunis pour concocter des décorations « recyclées » puis se sont rendus sur place pour les accrocher avant de prendre le goûter tous ensemble.



RAPPEL DES MEMBRES DE LA COMMISSION SERVICES AUX PERSONNES :

- Raymond BAZIRE (jusqu'au 31-10-2018)
- Nelly BLANCHARD
- Delphine BOCHE
- Frédéric DAYAN
- Diana FAUCHER
- Julie JENOT
- Denise LANGFORD
- Jean-Michel LUMINEAU

RAPPEL DE LA COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES :

- Hugo BARRE
- Loïce BELLANGER
- Anaé BOCHE
- Lenny BRACONNIER
- Matéo BRESCIA
- Salomé BRESCIA
- Léonie BRILLANCEAU
- Hippolyte DAYAN
- Lucille DAYAN
- Margaux DUREISSEIX
- Axel GRELLIER
- Maïlys GUILLON
- Carla JENOT
- Eloïse PEROCHON
- Maéline MENARD
- Eva RENAUDEAU
- Aymeric ROUBINET
- Evan ROY
- Morgan SOULARD



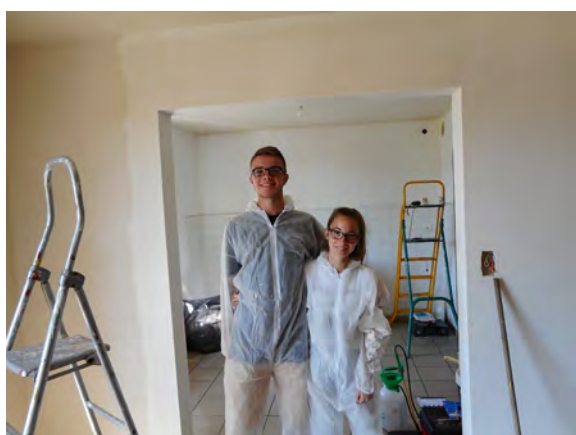


Un concept tout simple : des petits boulots contre de l'argent de poche !

Après une première expérience enrichissante et appréciée, le dispositif argent de poche a été proposé aux jeunes de la commune âgés de 16 à 18 ans. Durant l'été, ils ont retroussé leurs manches pour participer aux différents travaux communaux. Au programme : désherbage, nettoyage, peintures, rangement de la cantine et des zones de stockage à l'école

Un grand merci à :
Zoé et Justine GRELLIER, Fabrice GONNORD,
Valentin GALLARD, Alexia PIGNON, Laura
GOURDON, Flavie PAITRAULT et
Anaïs BELLANGER.

Cette opération, menée en partenariat avec la Maison de l'Emploi de Parthenay, a permis à nos jeunes recrues, encadrées par les agents municipaux et adjoints, de s'immerger un peu plus dans le monde du travail. Bref, de quoi bien occuper nos ados pendant les vacances estivales !



Delphine BOCHE,

2^{ème} adjointe, chargée de la commission services aux personnes et du CMJ

FICHE PRATIQUE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.) :

Présidente : Nathalie BRESCIA

Contact : 05 49 95 58 24 (Mairie)

Membres du CCAS :

Cécile BAZIRE (jusqu'au 31/10/2018), Delphine BOCHE, Frédéric DAYAN, Martine ROY, Stéphanie PEROCHON, Denise LANGFORD, Jean-Michel LUMINEAU (Terrier), Marie-Jeanne LUMINEAU.

Le CCAS est une institution locale d'action sociale. Il anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées. Il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées. Le CCAS apporte son soutien technique et financier à des actions sociales d'intérêt communal gérées par le secteur privé.

Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale (aide médicale, RSA, aide aux personnes âgées...) et les transmet aux autorités décisionnelles compétentes telles que le Conseil Départemental, la Préfecture ou les organismes de sécurité sociale. Le CCAS intervient également dans l'aide sociale facultative qui constitue souvent l'essentiel de la politique sociale de la commune.

Enfin, le CCAS supporte financièrement et techniquement certaines actions sociales dont l'intérêt va directement aux habitants de la commune.

Les membres de la commission « services aux personnes » et du CCAS restent à votre écoute. N'hésitez pas à les contacter si besoin.

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.I.A.S.) :

Depuis le 1er janvier 2016, vous pouvez également faire appel au CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) géré par la CCPG.

Il gère certains services de soutien à domicile qui étaient jusqu'à maintenant portés par des centres communaux d'action sociale sur le territoire. Dans la poursuite des missions engagées par les CCAS et les associations, cette structure permet, sur un territoire d'intervention élargi, d'offrir la même qualité de service aux usagers. L'action devient un véritable enjeu de développement intercommunal au service des habitants sur un périmètre territorial cohérent source de solidarité.

SALON DE COIFFURE AMBRE ET COIFFURE

Depuis quelques mois, c'est Angèle qui vous accueille et s'occupe de vos cheveux (05 49 95 51 64).

PROXI : C & D SERVICES

Rappel des services proposés par Damien MILLERIOUX, gérant de la supérette (05 17 31 62 89) :

- épicerie
- point poste
- retrait d'argent pour les clients Crédit Agricole
- livraison des courses (sur demande)
- dépôt de pain
- presse
- fleurs et produits locaux
- bijoux fantaisies et accessoires vestimentaires
- pause minute (boissons chaudes)
- gaz (prochainement)

Portage des repas :

si vous avez des besoins ponctuels ou permanents, M et M^{me} CHATEAU, gérants du bar-restaurant Le Petit C'Amailloux sont à votre écoute pour organiser votre portage de repas.

Contact : 05 49 95 50 15

Soutien à domicile :

Antenne de Parthenay – 05 49 94 15 36

Insertion pour l'habitat :

Un Toît en Gâtine – Parthenay

05 49 64 32 52



✓ **Parc de La Liberté (2015 - 2018) : le feuilleton se termine.**

Le feuilleton continue ...et se termine.

Depuis 2015, la parcelle de ladite « Maison Benoist » située place de la Liberté n'a cessé d'évoluer.

Aujourd'hui en 2018, la commission bâtiment a achevé ce projet. Le Parc de La Liberté est né et offre des structures pour les plus jeunes mais aussi un terrain de pétanque pour les adultes. Promeneurs et locataires des salles y trouvent leur bonheur. Réalisées par Hélène Lenfle, une haie a été plantée et la pelouse en partie refaite. Le fleurissement se fera dans le temps, ainsi que l'installation de quelques bancs.



✓ **Salle Polyvalente du Haut.... étanche !**

Après avoir constaté des infiltrations d'eau par le toit (tuiles devenues poreuses) de la salle polyvalente du Haut, nous avons changé la couverture de l'ensemble du bâtiment (salle du Haut + WC publics + Salon de coiffure) afin de garantir une bonne étanchéité. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Fredy PEROCHON, Amailloux, pour un montant de

23307.71 € TTC.



✓ **Vente d'un immeuble** : l'entreprise GONNORD Anthony (Amailloux) s'est portée acquéreur de l'immeuble situé au 4-6 rue des Ecoles.



✓ **Supérette : renaissance d'un service de proximité**

En juillet 2018, la réouverture de la supérette "**C & D Services**", franchisée **Proxi** et tenue par Damien Millerioux, a nécessité un réagencement des locaux, ainsi que des travaux et des investissements :



- installation d'une chambre froide par l'entreprise Beliafroid (Lageon) pour un montant de

11 957.40 € TTC.

- acquisition de vitrines réfrigérées (entreprise Bonnet Névé – Hendaye) pour un montant de

5 776 € TTC.

- reprise de l'électricité et de la plomberie par l'entreprise Gonnord (Amailloux), et de la climatisation par l'entreprise BeliaFroid

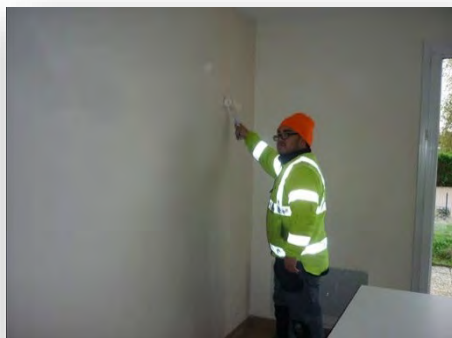
- réagencement du logement 39.

Ces interventions étaient indispensables afin de distinguer les deux entités locatives, à savoir la partie laboratoire et la partie commerciale. Une décoration intérieure avec des couleurs accueillantes et un agencement adapté ont permis de redonner vie à ce multiservice.

✓ **Travaux divers... et nombreux !**

En voici quelques exemples :

- **intervention sur les logements communaux** : au n°1 rue des Ecoles, remise en état de la toiture de l'arrière cuisine, en raison de nombreuses infiltrations, par Jean-Luc Landreau. Au n°17, divers travaux de rafraîchissement (peintures, parquet flottant, isolation...) réalisés par Raphaël Reboulet. L'entreprise de peinture CAILLERET (Clessé) est intervenue pour repeindre les plafonds et la cage d'escalier. Restent quelques finitions avant la remise en location de ce dernier. Au n°1, rue du Haut Château, travaux de rénovation conséquents qui ont permis rapidement de trouver locataires.



- **intervention à la salle Polyvalente du Bas et salle de La Futaie** : installation de sèche-mains par l'entreprise Huard Boche

- **intervention au Bar Restaurant "le Petit C'Amailloux"** : nettoyage de la hotte de la cuisine par une entreprise spécialisée, reprise de la toiture d'un petit local par les agents communaux, installation de volets roulants par l'entreprise Brottier sur la partie logement

- **intervention au Stade Berdeguer** : changement de serrures, notamment suite aux multiples effractions ! Remplacement du projecteur éclairant le petit stade par la GEF TP, coût : **2 564.40 € TTC.**

- **intervention au porche du Haut Château** : rénovation du dessous du porche par l'entreprise Métails (Fénéry), afin d'en assurer la sécurisation, coût : **12 014.88 € TTC.**



- **au logement 39 Rue des Ecoles** : changement de la porte d'entrée par l'entreprise Ludovic Guillon (Clessé).

- **acquisition de 10 tables en polyéthylène et 20 bancs** pour utilisation extérieure (groupe Altrad) disponibles à la location (se renseigner en mairie). Très utile pour les fêtes de famille ! Pensez-y !
(coût total : **1 726.60 € TTC**)

✓ **Logement 33 rue des Ecoles ... ouverture imminente !**

La réhabilitation du logement 33 rue des Ecoles ne vous aura sans doute pas échappée. Les travaux d'électricité, de plomberie, d'accessibilité, de chauffage, de maçonnerie, de menuiserie, de peinture, etc engagés à la rentrée, sont menés par la CCPG dans le cadre de sa compétence "petite enfance". C'est avec soulagement et satisfaction que nous voyons progresser ce chantier tant attendu, qui permettra de relocaliser les activités liées à l'enfance, dans un bâtiment approprié. Le restaurant scolaire redeviendra alors restaurant scolaire.

Pour l'instant, chers parents et chers enfants, encore un peu de patience !



En ce début d'année 2019, nous continuerons les travaux engagés en 2018, tels que la reprise de la toiture, du 39 Grand' Rue par l'entreprise Fredy PEROCHON (Amailloux). Mais l'essentiel de notre action va porter cette année sur la **réflexion d'une salle multi activité à l'extérieur du bourg**. Une première concertation aura lieu avec les associations communales courant décembre 2018.



La maintenance et l'entretien courant de notre bâti communal font partie de nos préoccupations quotidiennes afin d'assurer la longévité et la sécurité de nos bâtiments et de proposer des logements en bon état à nos locataires. Je tiens donc à remercier les agents techniques de la commune qui se montrent disponibles chaque jour pour intervenir en urgence sur certains travaux. Je remercie aussi le professionnalisme des entreprises avec lesquelles nous avons travaillé cette année et qui ont contribué à la réalisation de nos projets.

Les membres de la commission bâtiments se joignent à moi pour vous souhaiter de belles réalisations et recevez tous nos vœux de santé et de bonheur pour chacun d'entre vous pour cette année à venir.

Mickaël BRACONNIER

3^{ème} adjoint, chargé des bâtiments communaux.

FICHE PRATIQUE

LE PACTE ENERGIE SOLIDARITE

Source : <https://economie-d-energie.ooreka.fr/>

C'est quoi le pacte énergie solidarité ?

Dans les grandes lignes

Il s'agit d'un dispositif qui permet de faire isoler des combles perdus, c'est-à-dire le plancher d'un grenier non aménagé, à moindre coût. Pour les ménages aux plus faibles revenus, le pacte énergie solidarité propose d'isoler les combles pour 1 € jusqu'à 50 m² et pour 15 € au-delà de 50 m².

Pourquoi est-ce si peu cher ? Y a-t-il une arnaque ?

Cela peut paraître étonnant, mais il n'y a pas d'arnaque. Les porteurs de ce programme financent les travaux d'isolation grâce aux certificats d'économies d'énergie. Les certificats d'énergie sont une obligation pour les fournisseurs d'énergie de financer des actions de maîtrise d'énergie. Depuis 2016, une part de ce financement doit obligatoirement être consacrée à permettre à des ménages modestes de faire des économies d'énergie.

Existe-t-il d'autres programmes similaires ?

Le pacte énergie solidarité n'est pas le seul à proposer ce genre de dispositif. On peut par exemple citer le programme « isolation solidaire », Ecolife, Economies d'Énergie SAS ou encore Sonergia.

Un dispositif pour les ménages modestes

- Pour les occupants de maisons individuelles

Le pacte énergie solidarité peut financer l'isolation de combles perdus d'une maison individuelle, à condition qu'il s'agisse d'une résidence principale d'une personne ou d'un ménage dont les revenus ne dépassent pas un certain montant (voir ci-dessous). On peut être soit propriétaire occupant, soit locataire.

- Revenus maximums pour bénéficier du dispositif

Les revenus des occupants (somme des revenus fiscaux de référence de l'ensemble des personnes occupant le logement ciblé), ne doivent pas dépasser les plafonds de ressources ci-dessous, définis par l'ANAH (Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat).

Nombre de personnes	Habitation en Province	Habitation en Ile de France
1	14 360 €	19 875 €
2	21 001 €	29 171 €
3	25 257 €	35 032 €
4	29 506 €	40 905 €
5	33 774 €	46 798 €
Par personne supplémentaire	4 257 €	5 882 €

Bon à savoir : si vos revenus dépassent ces plafonds, il est possible tout de même de faire isoler ces combles par Combles Eco Energie pour un prix de 4 à 17 € TTC par m².

En pratique, quelle est la procédure ?

Prise de contact et validation du dossier

Après avoir vérifié sur le site du programme votre éligibilité et vous être inscrit sur ce même site, un conseiller prend contact avec vous dans un délai de 3 jours. Un dossier à compléter vous sera alors envoyé. Il vous faudra compléter ce dossier et le renvoyer avec tous les documents nécessaires (avis d'imposition, déclarations sur l'honneur) à Combles Eco Energie. Les dossiers complets sont validés rapidement (24 heures après réception).

Réalisation des travaux

Un sous-traitant prendra ensuite contact avec vous pour effectuer une visite technique. Si tout est validé, les travaux sont programmés. Vous n'aurez ensuite, une fois les travaux réalisés, plus qu'à payer la petite facture (1 ou 15 € au total selon vos ressources).

Bon à savoir : vous pouvez consulter les guides du réseau Rappel (Réseau des Acteurs de la Pauvreté et de la Précarité Énergétique dans le Logement) sur precarite-energie.org.

Pacte énergie solidarité : points de vigilance

Ne pas vous priver d'une rénovation thermique plus complète !

Attention, pour les propriétaires, le fait de rentrer dans le dispositif du pacte énergie solidarité ou autre programme similaire, peut vous empêcher d'obtenir une aide plus importante pour réaliser des travaux d'isolation de plus grande ampleur. En particulier dans le cadre du programme « Habitez Mieux » de l'Anah, qui est aussi financé par les certificats d'économie d'énergie.

N'hésitez pas à demander conseil à l'espace info-énergie ou point rénovation info-service le plus proche de chez vous.

Vous n'avez pas le choix de l'isolant

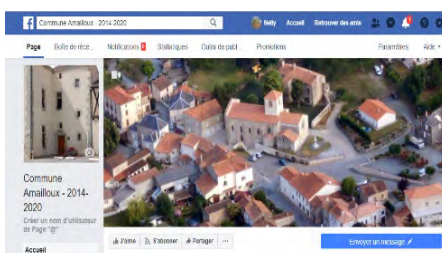
Un autre inconvénient de ce programme, c'est que l'isolation sera forcément réalisée avec de la [laine minérale](#). Assurez-vous que l'entreprise pose bien une membrane d'étanchéité à l'air de manière continue et reliée de manière étanche à l'air aux différents murs ([pare-vapeur](#) ou [frein vapeur](#)). Celle-ci aura 3 rôles : éviter les courants d'air, éviter tout risque de condensation dans l'isolant (et donc sa dégradation) et éviter que des fibres de laine minérale ne rentrent dans votre logement.



DES MISSIONS POUR MIEUX VOUS INFORMER

Actualiser

- Les sites internet communaux, tout au long de l'année : **amailloux.fr** et Facebook : **commune d'Amailloux 2014-2020**.
- Les flyers en cours : mise à jour des tracts concernant le lotissement du Terrier pour le salon de l'habitat à Pompaire, la réouverture du commerce Proxi, les travaux d'aménagement de l'étang, les ventes de plusieurs parcelles, etc...



Organiser

- Les vœux à la population et aux employés communaux.
- Les cérémonies du 8 mai, 11 novembre et les arbres de naissance.
- Les réunions publiques :
 - aménagement de l'étang le 6 mars 2018, avec le cabinet URBA37 et les entreprises intervenant sur le chantier.
 - les énergies renouvelables le 6 avril 2018 avec l'intervention de Roland Motard.
- Les permanences des salles de l'année entre les adjoints et M^{me} le maire.
- Les réunions de travail de l'équipe municipale (sur le PLUI, le PCS, etc...)
- Le renouvellement du fond documentaire photographique communal.



➤ création de flyers



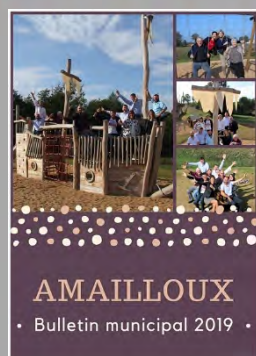
➤ édition des 2 gazettes



Réalisé par la commission « communication » et le CMJ, la gazette veut informer les administrés sur les évènements forts dans la commune et les évolutions étatiques, régionales et locales impactant les amaliens.

Elle se veut aussi « décalée », voire humoristique.

➤ **rédaction du bulletin municipal**



Imprimé par TTI Services pour un montant de
1 878.96 €, il est entièrement créé par la
commission « communication ».

Acheter



4 drapeaux
chez **Aviso**
à **78 €**
pour la mairie
et le monument
aux morts



2 tables pique-
nique et 3
poubelles chez AD
Distribution pour
1813,28 € pour le
parc du Prieuré



3 distributeurs
de sacs à
déjections
canines chez
Polytrans
à **298,20 €**



1 appareil photos
(159 €)
pour la mairie



1 porte-vélo chez
Mr Bricolage
à **69,90€**
pour le Parc de la
Liberté

Contacter

- Les correspondants locaux du Courrier de l'Ouest et de la Nouvelle République
- Les RDV Parthenaysiens
- Radio Gâtine
- CCPG
- Les présidents d'associations communales
- Les entreprises communales
- Partenaires spécialisés

Participer

- Participation à l'**AG de Radio Gâtine**.
- Inscription au concours : « **l' élu local au service de la collectivité** » de l'**ADM79**.
La photo qui a été envoyée est l'action du CMJ : « Ensemble, nettoions la Nature ». Nous avons été lauréats, ce qui a permis de gagner un bon d'achat (chèque) de **1200 €**. Le Conseil Municipal des Jeunes utilisera prochainement ce gain pour un futur projet.
- Aide à la création d'association : « On est Dans les Temps ».



Nelly Blanchard
4^{ème} adjointe, chargée de la communication & vie associative
amaillouxcommunication@orange.fr



FICHE PRATIQUE



RGPD : qu'est-ce que c'est ?

Vos obligations dans le cadre du droit d'accès

Une personne sur laquelle votre entreprise détient des données personnelles est en droit de vous demander de les lui communiquer.

Renforcé depuis l'entrée en application, le 25 mai dernier, du Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD), le droit d'accès permet à toute personne de savoir si une entreprise détient des données personnelles la concernant et, le cas échéant, de se les faire communiquer. Un droit que les entreprises se doivent de respecter. Présentation de ses modalités de mise en œuvre.

UN DROIT OUVERT A TOUS

Tout le monde peut exercer son droit d'accès. Il suffit pour cela de s'adresser à l'organisme (entreprise, administration...) censé détenir ou détenant ses données personnelles. Ce dernier devra alors traiter la demande dans un délai maximum d'un mois. Si le traitement de la demande réclame plus de temps en raison de sa complexité, vous avez la possibilité de le reporter de 2 mois. Le demandeur devra néanmoins être informé du report de traitement dans le mois suivant sa demande.

À savoir :

le droit d'accès ne peut être exercé que par la personne elle-même sauf si elle a mandaté un tiers ou lorsqu'il s'agit d'un mineur (la demande émane alors des parents) ou d'un majeur incapable (demande effectuée par le tuteur).

LA DEMARCHE

Une personne peut exercer son droit sur place (dans vos locaux), en vous adressant un courrier papier ou un simple courriel. Vous avez la possibilité de lui demander de prouver son identité en lui demandant, par exemple, de vous présenter ses papiers ou de vous en adresser une copie.

La personne peut vous demander de lui adresser une copie des données personnelles la concernant et qui font l'objet d'un traitement dans votre entreprise ou chez l'un de vos sous-traitant. Elle peut également vous demander de lui préciser les finalités du traitement en question et ses modalités de mise en œuvre (durée de conservation, personnes accédant aux données...).

Vous pouvez utiliser les mêmes modes de communication (papier, électronique...) pour lui répondre dès lors que les données transmises restent « compréhensibles ». Autrement dit, si les données que vous détenez ont une forme très technique (données de géolocalisation, par exemple), vous devrez les commenter afin de les rendre « compréhensibles ».

À noter :

■ L'exercice du droit d'accès est « gratuit ». En tant qu'entreprise vous ne pouvez pas facturer votre réponse.

■ Lorsque les demandes sont manifestement infondées (concernent un tiers, par exemple) ou excessives (demandes répétées, par exemple), vous n'êtes pas tenu d'y répondre.





LES ENTREPRISES D'AMAILLOUX

	AMAILLOUX AUTO 2 Route de Fougérit 05 49 95 53 16	Ventes véhicules neufs & occasions, motoculture
	AMBIANCE VARIETE N. NIVAULT 13 Rue des Acacias 06 85 23 54 74	Animations, anniversaires, dîners dansants
	AMBRE COIFFURE 2 Place de l'église 5 49 95 51 64	Salon de coiffure
	BEAUDOUIN RICHARD La Roche 05 49 63 77 11	Travail de précision pour garages
	C & D Services – D. Millérioux 1 grande Rue 05 17 31 62 89	Epicerie Proxi
	CHATFIELD JEREMY Villebouin 05 49 63 52 12	Rénovation de maisons, charpente, menuiserie
	SARL DURANCEAU TRANSPORT 3 Les Soriettes 05 49 64 27 69	Location avec chauffeur, transport 6x4, 8x4, bennes TP
	EARL LES FROMAGINES 1 La Roche 06 73 06 45 71	Fabrication de fromages de chèvre
	GIRARD FABIEN 2 Lieu-dit Rivoli 05 49 95 51 02	Jointeur
	GONNORD ANTHONY 5 Allée Florion 05 49 95 50 32 - 06 52 82 96 50	Electricité, Plomberie, Chauffage
	GREBA 35 Rue des Ecoles ZA des Rochers - 05 49 95 14 82	Mécanique de précision
	LES ATELIERS DE LOLOTTE 8 Rue du Château Fougérit 05 49 94 39 84	Atelier de cuisine pour enfants & parents, animations
	LE PETIT C'AMAILLOUX 107 Grande Rue 05 49 95 50 15	Restauration, traiteur
	MARIE HYPNOSE – M.L. Auger 1 Place de la mairie 06 83 43 55 54	Hypnose, numérologie, cartomancienne
	NEAU OLIVIER La Rosée 05 49 64 41 93	Entretien jardins, tontes, tailles & élagage
	PEROCHON FREDY 7 Rue des Ecoles 05 49 95 13 45	Maçonnerie
	PEROCHON SEBASTIEN 48 Grande Rue 06 83 36 93 11	Installation d'eau, de gaz en tous locaux
	EIRL PICANTIN MICKAEL 25 Grande Rue 06 74 04 14 12	Maçonnerie
	ABORDIMMO M^{me} A. SPILLING Villebouin 05 49 63 52 12 – 06 21 63 65 99	Immobilier
	S.M.G.R. - M. VINCENT 16 Rue de la Touche 09 64 16 92 37	Agencement de lieux de vente
	STATION DE LAVAGE OKI ZA du Rocher 05 49 95 53 45	Lavage de véhicules
	SARL TCO SOLAR ZA Le Rocher – Siège social : 10 place de la Joliette 13 567 Marseille - 04.91.13.46.69	Ingénierie, panneaux photovoltaï ques
	TP DU BOCAGE - M. RIVAULT Lieu-dit les Sauzes 05 49 95 54 78	Travaux publics, terrassements, fosses septiques
	RAOULT Bernard Route de Clessé 06 70 63 64 52	Entrepreneur agricole
	TRANSPORTS VINCENT lieu-dit la Milleterie 05 49 95 53 45	Transport routier, céréales, benne TP, tautliner
	SITA CENTRE OUEST	Non renseigné
	TITANOBEL	Non renseigné

INFORMATIONS DIVERSES

• Rubrique économique



La Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine c'est :

- L'accueil, l'information et l'orientation des jeunes de 16 à 25 ans dans le cadre de la mission locale
- La Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences Territoriale multisectorielle
- Le plateforme mobilité « SOS Déplacements »
- La gestion des Clauses Sociales dans les marchés publics
- La participation au projet jeunesse
- La mise en œuvre du dispositif « argent de poches »
- L'accompagnement des bénéficiaires du RSA et le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
- L'accompagnement pendant un an des jeunes de 18 à 25 ans avec le dispositif Garantie Jeunes
- Une insertion sur l'ensemble du territoire de Gâtine avec un siège social à Parthenay et 8 permanences Mission Locale



Maison de l'Emploi et des Entreprises
de Parthenay et de Gâtine
13 boulevard Edgar Quinet,
79200 PARTHENAY
05 49 94 23 46
www.mdee-parthenaygatine.fr

Permanence Mission Locale
À PARTHENAY
Maison de l'Emploi et des Entreprises
Tous les jours



• Horaires d'ouverture de la mairie au public

Mardi et jeudi : 9h00 à 12h30

Vendredi : 14h00 à 17h30

Samedi : 9h00 à 12h00

• Téléphone & mail

05 49 95 58 24

MAIRIE-AMAILLOUX@cc-parthenay-gatine.fr

Les contacts des Relais Enfance

Relais Enfance d'Amailloux
1, rue de Gâtine
rpe-amailloux@cc-parthenay-gatine.fr

Relais Enfance de la Peyratte
1, place des Marronniers
rpe-peyratte@cc-parthenay-gatine.fr



Relais Enfance de Secondigny
La Guichetière
rpe-secondigny@cc-parthenay-gatine.fr

Relais Enfance de Parthenay
Centre Maurice-Caillon, 22, rue des Tulipes
pae@cc-parthenay-gatine.fr



Les permanences téléphoniques :

Les mardis, jeudis et vendredis de 13h30 à 16h30
les mercredis de 9h à 12h

et les jeudis pendant les périodes scolaires
de 17h à 20h

Un numéro unique : 05 49 95 76 10

Relais du centre
Socioculturel du Pays
Ménigoutais
20, Rue du château
79340 Les Forges
Tél. : 05 49 69 93 13
ram.menigoute@orange.fr



Service enfance-jeunesse



Tarifs Location de salles



• Salle polyvalente du bas

MANIFESTATIONS	SALLE	HIVER *		ETE *	
		intérieurs	extérieurs	intérieurs	extérieurs
Vin d'honneur	1 salle du bas + cuisine	50 €	70€	40€	60 €
Concours de cartes	1 salle du bas + cuisine	50 €	70€	40€	60 €
Organisation de jeux	1 salle du bas + cuisine				
Repas froid	1 salle du bas + cuisine	50 €	70€	40€	60 €
Repas chaud	1 salle du bas + cuisine	50 €	70€	40€	60 €

* Tarif hiver :
du 1^{er} novembre au 30 avril
* Tarif été :
du 1^{er} mai au 31 octobre

Durée de la location : A la journée, pour une durée de 8 h, Si une demande de journée supplémentaire est faite, le tarif sera majoré de 50%.

Location de la vaisselle : Un forfait de 20€ pour 80 personnes, seulement si la salle polyvalente est louée,

Vaisselle cassée : En cas de bris de vaisselle le tarif sera de :

- Assiette 4,50 €
- Tasse, soucoupe, verre 1,50 €
- Couverts 0,50 €
- Torchons absents ou détériorés 6,00 €

Nettoyage : L'usage doit rendre la salle telle qu'elle était à son arrivée. Si ce n'est pas respecté, la caution de 100€ sera conservée.

• Salle de la Futaie (Maison des associations)

TYPES DE LOCATION	COUT DE LA LOCATION
Associations communales :	
• Réunion simple	Gratuit
• Vin d'honneur ou autre	Gratuit
Associations et organismes extérieurs :	
• Réunion simple	50 €
Particuliers :	
• Vin d'honneur	30 €
• Repas	50 €
• Utilisation à but commercial	50 €
• Chambre 1 ou 2 (la nuitée)	25 € en été* 30 € en hiver *



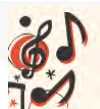
Tables et bancs (location possible hors salle) :

- 5€ pour 1 table 2 bancs ou 6 chaises pour les amaliens
- 8€ pour 1 table+ 2 bancs ou 6 chaises pour les habitants extérieurs

Caution pour les deux salles :

Il sera demandé à chaque usager, une caution de **100,00 €** qui lui sera restituée en totalité si aucune dégradation n'a été constatée lors de la visite des lieux, ainsi que pour un entretien fait correctement. Dans le cas contraire, elle sera encaissée par la Commune.

Gratuité des salles : seulement pour les associations communales et pour les habitants de la Futaie, domiciliés du 1 au 10 Place de la Futaie, du 1 au 3 Allée de la Liberté et du 1 au 3 Allée de la Futaie, seule la salle de la Futaie est gratuite.



Nous vous rappelons que la musique devra être éteinte à 2 h du matin pour les 2 salles.

ETAT CIVIL 2018

• Naissances

- ✓ **Liam LEE,**
le **26 janvier**, Fougérit
5, Rue du Bas Village
- ✓ **Clara RETAILLEAU,**
le **26 janvier**,
4 Rue de la Garenne
- ✓ **Nathan DUBOIS**
le **21 juin**,
8 Allée Florion
- ✓ **Alexandre METAIS,**
le **4 novembre**,
5 Rue du Puits à
Puyravault

• 2017 Arbres de naissance

- Lilwenn Naud
- Sacha Fedeau
- Thanaïs Dumaine
- Nathan Bernard

• Mariage

- ✓ **M. Menashe Yehezkel**
& **M^{me} Lesley Hares,**
le **24 novembre** domiciliés,
le Magnoux

• Décès

2017

- ❖ **Simone Ricci,** le 4 décembre,
Foyer Saint François

2018

- ❖ **Marie-Thérèse Fergeault,** le
12 mars, Les Arondelles
- ❖ **Jeanne Masson,** le 30 août, le
5 Les Bordes



AGENDA 2019

JANVIER

- . 9 : don du sang de 16h30 à 19h30 à la salle des fêtes de Chiché
- . 10 : assemblée générale d'Amailloux détente à 14h00
- . 11 : vœux du maire à 19h30 à la salle polyvalente
- . 25 : présentation du spectacle des Randonnées Gâtinaises à 20h30 salle polyvalente
- . 26 : galette des illuminés du comité des fêtes



MARS

- . 16 : diner-dansant du CSA à la salle de Clessé
- . 17 : Randonnées Gâtinaises à Amailloux
- . 30 : concours de palets de l'APE à la salle omnisport de Clessé
- . 30 : ouverture de la saison de pêche à l'étang



AVRIL

- . 26 : don du sang de 16h30 à 19h30 à la salle des fêtes de Chiché



MAI

- . 8 : loto de l'APE à la salle des fêtes de Chiché



JUIN

- . 1er : tournoi de foot au stade
- . 22 : fêtes des écoles de l'APE
- . 28 & 29 : spectacle des « Randonnées Gâtinaises » à Amailloux



JUILLET

- . 5, 6 & 7] spectacle des « Randonnées Gâtinaises » à Amailloux
- . 12 & 13]



- . 20 : le comité des fêtes organise son « 14 juillet » en décalé



SEPTEMBRE

- . 8 : cochouï du comité des fêtes
- . 5 : don du sang de 16h30 à 19h30 à la salle des fêtes de Chiché



OCTOBRE

- . 18 : assemblée générale du comité des fêtes



NOVEMBRE

- . 2 : fermeture de la saison de pêche à l'étang
- . 13 : don du sang de 16h30 à 19h30 à la salle des fêtes de Chiché



DECEMBRE

- . 13 : marche nocturne et gourmande du comité des fêtes



AMAILLOUX - HIVER 2018



BULLETIN REALISE PAR LA COMMISSION 'COMMUNICATION' DE LA COMMUNE D'AMAILLOUX.
RESPONSABLE DE LA CONCEPTION : NELLY BLANCHARD